VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul — Geo. St. Paul — Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de **JAYME FRIGOLA** et **CATHERINE CHRISTEN**, sa femme.

No 84.801—Cour Civile de District.

A L'ENCAN, JEUDI, 5 MARS 1908, A MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIÈRES, No 311 RUE BARONNE.

Nos 1424-26 RUE ST-CLAUDE, Joli Cottage Double.

No 711 RUE MANDEVILLE, Joli Cottage Simple.

Nos 1433-35 RUE MARIGNY, Bon Cottage Double.

Nos 1439-41 RUE MARIGNY, Cottage Double.

No 631 RUE KERLEREC, Cottage Simple.

No 2252 RUE NORD ROBERTSON, Joli Cottage Simple.

No 2248 RUE NORD ROBERTSON, Joli Cottage Simple.

PAR GEO. ST-PAUL, ENCANTEUR.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, signé le 29 janvier 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je, au moment et à l'endroit mentionné vendrai comme suit, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, connu et désigné par les numéros municipaux 1424-26 rue St Claude, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Claude [autrefois Bons-Enfants] Kerlerec [autrefois Mystérieuse], Esplanade et Rempart [autrefois Amour] désigné par le No huit (8) sur un plan dressé par Joseph Pilié, autrefois voyer, daté le 7 juillet 1836, déposé en l'étude de Theodore Seghers, alors un notaire comme plan No 18 d'après lequel le dit lot mesurant trente et un pieds onze pouces [31 pieds 11 pouces] de face à la rue St Claude sur cent trente six un pouce sept lignes [136 pieds 1 pouce 7 lignes] de profondeur et borné du côté du nord par sept [7] cent trente trois pieds onze pouces quatre lignes [11 3 pieds 11 pouces 4 lignes] de profondeur sur autre le côté et vingt trois pied huit pouces trois lignes [23 pieds 8 pouces 3 lignes] de largeur sur la ligne du fond, le tout en mesure américaine.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, connu et désigné par le No municipal 631 rue Kerlerec [autrefois Pelix], ensemble avec tous les droits, voies, etc., situé dans le Faubourg Marigny dans le Troisième District de cette ville et ayant en mesure américaine trente pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Kerlerec [autrefois Paix] entre les rues Chartres [autrefois Moreau] et Royale [autrefois Casacalvo], par quatre vingt quinze pieds onze pouces de profondeur, et dont une partie d'un lot de terre désigné par le No cent quatre vingt dix [190] sur le plan original numéroté Faubourg et situé dans l'îlet borné par les dites rues Kerlerec, Royale, Chartres et François.

3° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, connu et désigné par le No municipal 711 rue Mandeville et tous les droits, voies, etc., dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville, Royale, Dauphine [autrefois Grande Hommes] et Espagne, mesurant en mesure française vingt pieds de face à la rue Mandeville sur soixante pieds de profondeur; ladite portion de terre formant partie d'un lot désigné sur le No cent vingt huit sur un plan du faubourg Marigny et est environ une distance de soixante dix pieds de l'encoignure des rues Marigny et Royale.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par le No municipal 2252 rue Nord Robertson et tous les droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Villeré, désigné comme lot C, sur un devis et certificat de voyer, fait par Edgar Pilié, voyer daté le 17 janvier 1908, d'après lequel ledit lot mesurant vingt deux pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Robertson, la même largeur dans le fond, par soixante treize pieds quatre pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles; étant situé à une distance de quatre vingt dix sept pieds cinq pouces et cinq lignes de la rue Marigny.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos municipaux 1433-35 rue Marigny, et tous les droits voies etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Villeré, désigné comme lot B, sur un devis et certificat de voyer, fait par Edgar Pilié, voyer daté le 17 janvier 1908, d'après lequel ledit lot mesurant quarante pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de quatre vingt dix sept pieds cinq pouces cinq lignes entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit d'un an, ou en un et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion du crédit de ladite vente devant être démontré par des billets de l'acquéreur à leur propre ordre et par eux endossés, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'en paiement garantis par hypothèque spécialement liée du vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le droit de non libérande et toutes les clauses usuelles de sécurité, ou peut cent d'hypothèque d'avance en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets l'acquéreur devant recevoir les loyers que de la date du passage de l'acte de vente et d'assumer les taxes pour l'année 1908 et de payer pour les dits actes perdevant Ernste Vidrine, notaire et de payer 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente avec

GEO. ST PAUL, Encanteur.
Phone, Main, 2268 W. 437 rue Carondelet.
K V Richard avocat pour l'exécuteur.
2 fév—2 9 16 23—mars 1 5

J. L. Onorato. — J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GUS. OERTLING ET AL. VS. LORENZ BROETER, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIV. "A," No 83,901.

EN vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire intitulée Gus Oertling et al vs Lorenz Broeter, dossier No 83 901, ledit jugement fut rendu en cour ouverte le 15 janvier 1908 et signé en cour ouverte le 21 janvier 19 8, et adressé à Joe L. Onorato, encanteur, et en vertu d'un ordre supplémentaire daté le 7 février 1908 j'offrirai à vendre JE DI le 19 mars 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dessier les propriétés foncières suivantes, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Dauphine, Galvez et Miro, désignés par les numéros trois et quatre, dans l'îlet No 22, sur un plan dressé sur A. Ion D'Hémécourt de septembre de juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cavillier, ancien notaire en cette ville par acte daté le dix octobre de la même année; les dits lots sont contigus et mesurent à savoir: Le lot No trois, vingt neuf pieds six pouces, et le lot No quatre, vingt neuf pieds sept pouces de face à la rue Bienville, par cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Pour faciliter la vente, la propriété ci-dessus décrite a été divisée en deux lots, d'après l'arpentage de Geo de Armas, voyer, daté le 3 février 1908 et lesdits lots mesurent comme suit: Le lot A commence à une distance de cinquante neuf pieds de l'encoignure des rues Bienville et Galvez, et mesurant trente six pieds trois pouces de face à la rue Bienville par une profondeur de cent huit pieds entre lignes parallèles. Le lot B est contigu au lot A et mesurant vingt deux pieds dix pouces de face à la rue Bienville par une profondeur de cent huit pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sur le lot A consistant d'un cottage double connu comme Nos 2205-10 rue Bienville, contenant douze chambres de chaque côté.

Les améliorations sur le lot B consistant d'une résidence simple à deux étages, connue comme No 2214 rue Bienville. Ces deux morceaux de propriété seront offerts séparément.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à dessus y appartenant et dépendant situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Dorgenois, Johnson et Galvez, sur un plan de A. B. Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cavillier ancien notaire, par acte daté le 10 octobre 1853 et mesurant vingt quatre pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue du Canal; vingt neuf pieds onze pouces de largeur sur la ligne du fond divisant ledit lot de lot No 10; cent quatorze pieds de profondeur sur la ligne mitoyenne du No huit; quatre vingt dix huit pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Johnson et seize pieds sept pouces et quatre lignes oblique courant de la rue Johnson à la rue du Canal, et le dit lot d'un petit lot triangulaire laissé formant l'encoignure des rues Canal et Johnson et la façade à la rue du Canal, commençant cinq pieds, cinq pouces et quatre lignes de dit encoignure et la façade à la rue Johnson à quinze pieds cinq pouces du même. Et un lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le même District et contigu au dessus et une forme triangulaire, formant l'encoignure des rues Canal et Johnson, ayant cinq pieds cinq pouces de lignes de face à la rue du Canal, quinze pieds et deux lignes de face à la rue Johnson; quatre pieds, onze pouces et six lignes sur la ligne divisant la dite portion de terre de la propriété ci dessus décrite, le tout en mesure américaine, et d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer daté le 1er mai 184., déposé en l'étude de D. L. McCoy, ancien notaire.

Les améliorations consistant d'une bâtisse à un étage, maintenant occupée comme pharmacie et connue comme No 2101 rue du Canal, aussi un petit cottage dans le fond et connu comme No 115 rue N. Johnson.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances à dessus, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Dauphine, Miro et Galvez, désigné par le numéro deux dans l'îlet vingt deux, sur un plan dressé par le défunt A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cavillier, ancien notaire en cette ville, par acte daté le 10 oct 1853; ledit lot mesurant vingt neuf pieds 6 pouces de face à la rue Bienville sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage simple connu comme No 2204 rue Bienville, contenant cinq ou six chambres et la petite bâtisse dans l'arrière cour.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un, deux et trois ans, avec sept pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente, les billets devant porter toutes les clauses usuelles de vendeur hypothèque etc., Finistère du minent Lorenz Broeter devant être déposé dans les registres de la Cour. L'acquéreur en les acquéreurs devant payer à dessus et en plus de leur enchère les taxes de 1908, et de payer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat avec l'acquéreur. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'à la date du passage des actes de vente. Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant R. K. Rehnert, notaire.

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de propriétés foncières.
Bureau 318 rue Baronne.
16 fév—16 23 mars 1 8 15 19

I. B. Rennyson. — I. B. Rennyson.

Dans l'affaire de la Succession de Geo. W. O'Connor,

No 78,678, Division E, Cour Civile de District.

EN vertu de et conformément à des ordres à moi adressé par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Division E, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté le 18 décembre 1907; 18 janvier 1908; 21 janvier 1908 je procéderai de vraire à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 27 février 1908, à midi, la propriété ci-après décrite: 37 actions du fond capital de la O'Connor & Co. Ltd. représenté par certificats 1 et 3; et

Trois certains lots de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No 161 borné par les rues Julia, Camp Magazine et St Joseph désignés comme lots 6, 7 et 8 et mesurant chacun 28 pieds 6 pouces de face à la rue Julia par une profondeur de 127 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Conditions—sur les actions, comptant; sur les propriétés foncières en tiers ou plus ou tout comptant, et la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit reconnaissances par billets de l'acquéreur datés le jour de l'adjudication, payables en un et deux ans après la date de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date, garantis par toutes les clauses de sécurité. L'acquéreur devant payer en plus de son enchère les taxes pour l'année 1908, la prime de l'assurance de l'état de l'adjudication et les frais de ces certificats.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E ed Zengel, notaire.

Dix pour cent au dépôt au moment de l'adjudication avec

I. B. KENNYSON, Encanteur.
MM. Dart & Kernan, Eustace & Manion, Henry G McCall, avocats.
2 fév—2 9 16 23 26 27

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Cargaison de Foie Timothy ET Une Cargaison "Mill Stock Feed Filler".

A l'encan, Mercredi, le 26 février 1908.

PAR LIONEL M. RICAU Encanteur—A 11 heures a. m., au hangar de fois de la T. & P. R.R. Co., au pied de la rue Thalie, pour compte de qui de droit pour compte, sous l'Acte 124 de 1894 à l'enchère publique, à savoir:

Un chargement de foin Timothy, de Brownsburgh Mo., consigné à l'ordre de Bennett & Co. Une cargaison de "Mill Stock Feed Filler", ex. car L. M. & S. No 13 341, expédié de Chicago, Ill., consigné à la Atlas Feed Products and Milling Co.

Conditions—Comptant sur les lieux.
16 fév— 8 23 25 26

Banziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Terrain pour Ecrire à Alger. (même District).
Coin des rue Jackson et Magnolia.

Succession de Charles E. Wolters et sa femme Johanna Hoke

No 68 356—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR BANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet JEUDI, le 25 février 1908, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 22 janvier 1908 de l'Hon Geo H. Theard, juge de la susdite cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après désignée, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1 désigné comme lot A et mesurant vingt deux pieds dix pouces de face à la rue Bienville par une profondeur de cent huit pieds entre lignes parallèles. Le lot B est contigu au lot A et mesurant vingt deux pieds dix pouces de face à la rue Bienville par une profondeur de cent huit pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sur le lot A consistant d'un cottage double connu comme Nos 2205-10 rue Bienville, contenant douze chambres de chaque côté.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et 2 ans respectivement après la date de la vente et sans intérêt, ladite portion du crédit devant être démontrée par billets faits et souscrits par l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et les taxes de cette année courante a. D 1908 devant être assumées et payées par l'acquéreur, 10 0/0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Maître E. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 jan—20 26—fév 2 9 16 23 29

Kennedy & Airey

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Terrains de Valeur du Troisième District.

Succession de Mme Henry Flach.
No 83.219—Cour Civile de District, Division A pour la paroisse d'Orléans.

PAR KENNEDY & AIREY R. J. Kennedy Encanteur Bureau No 840 rue Union—MERCREDI, le 26 février 1908, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté le 4 décembre 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lapeyrouse, Dorgenois, Onzaga et Allée Rousseau, désigné par le No 33 sur un arrentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 14 octobre 1902, et d'après cela commençant 9 pieds, se trouvant à la rue Dorgenois, en l'allée Rousseau, et mesurant 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 125 pieds 11 pouces et 4 lignes, le tout d'après un plan de L. Burgi, voyer, daté le 22 mai jour d'août 1896 déposé en l'étude de Seghers, ancien notaire, comme plan No 21.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit d'un an, la portion du crédit devant être démontrée par un billet et les intérêts à sept pour cent par an payables de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, le même devant être garanti par hypothèque et privilège sur la propriété vendue; ledit acquéreur devant contracter le droit de non libérandi et toutes les clauses de sécurité, les taxes pour l'année 1907 du sont être payées par l'acquéreur, 10 0/0 du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication; l'acte de vente pardevant Jos. C. Wenck, notaire aux frais de l'acquéreur.

26 fév—2 9 16 23 24 26

Succession de Peter Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84 366—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Klein administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lautenschlaeger, avocat.

22 fév—22 26—mars 2

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, signé le 5 octobre 1904, dans l'affaire de Lawrence Alon de Joseph Brown et fils No 15 469 et d'un ordre supplémentaire de jugement lui et rendu en Cour ouverte le 17 avril 1907, le jugement signé en Cour ouverte le 17 juin 1907 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, pour la Paroisse d'Orléans vendra à l'enchère publique, MERCREDI, le 10 mars 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite à savoir—

Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 17, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Water Walnut, Magnolia et Audubon, mesurant 30 pieds de face à la rue Water par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acte de vente pardevant E. P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER.
832-34 rue Commune.
18 fév—18 23—mars 1 8 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme E. Foubney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84 366—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Jennie Pierce, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—C. S. Hebert, avocat. 20 fév—20 25 29

Succession de Mlle Eleanor F. Reed, Femme noire.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85 [illegible]—Division E—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Howe, Fenner, Spencer & Coates, avocats. 21 fév—21 25—mars 2

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

E. S. COBB.

A L'ENCAN—Installation de Laiterie.

La Propriété de C. A. Cimvarie.

Levée de Protection, près de Hyland Track.

JEUDI, le 27 février 1908, à 11 heures a. m., comme suit: 24 vaches, 3 veaux, 1 taureau, 3 chevaux, 1 wagon à lait bœuf, wagon à fourrage, 2 jeux de harnais, 1 jeu de bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de premier ordre.

Toutes sommes au dessous de $100 00 comptant; et les sommes au-dessous de $ 00.00 en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité. Sans limite ni réserve.

E. S. COBB, Encanteur, Bureau 925 rue Gravier.
Prenez les chars de la rue Coliseum pour la vente. 23fév 23 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Veuve Gaspard Gregoire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84,688—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Eugenia Marceur Menage, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—A. A. Calongne, avocat.
19 fév—19 24 29

Succession de Catherine Burke, veuve de F. M. Fink, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,605—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William W. Fink administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Louis Henry Burns, avocat. 19fév—19 23 28

Succession de Vve Jean Brunean

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,701—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par R. P. Viner, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. —Chas Louque, avocat
19 fév—19 23 28

Succession de D. Wemar.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 80,965—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Wemar, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Charles Essen, avocat 18 fév—15 19 24

Succession de August Tete.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 84,441 —Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par August J. Tete, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—C. L. Walker, avocat. 18 fév—15 19 24

Succession de Isaac Schwerin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 84,734—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Harriet Marks, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—C. L. Walker, avocat. 14 fév—14 18 23

Succession de Mme Louise Schmeider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84,053, Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Joseph P. Schaeffer, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert Legier & Walter Gleason, avocats. 16 fév—16 20 25

Succession de Mme Marcella McFennell, veuve en premier mariage de Hermes Gleistein, et femme en second mariage de Eugène Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,129—Division C—Attendu que Adolfo Duqué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Marcella McFennell veuve en premier mariage de Hermes Gleistein et femme en second mariage de Eugène Walsh, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 20fév—20 24 29

Charbon Pittsburg, Charbon Alabama, Charbon Anthracite, Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

337 rue Carondelet coin Union

PHONES 311, 32, 16.

Cour Succursale—No 4716 rue Magasins coin Valence.

19 oct—CF

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange. P. O. Boîte 143. Nouvelle Orléans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du contenu, etc., d'une pharmacie bien garnie

No 1301 rue Magasine, encoignure de la rue Thalie—Un bloc.

Wm C. Harrison vs Augustus M. Batis, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, Div. E., No No 85 068 — En vertu d'un ordre de vente rend. le 19 février 1908 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E., dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 mars 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Laharpe, Colombus, Broad et White, désigné par la lettre A; ledit terrain commençant au coin de la rue Broad, cent dix neuf pieds et cinq pouces, et mesure, mesure américaine, cinquante six pieds huit pouces et six lignes de façade rue Laharpe sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt cinq pieds onze pouces et quatre lignes, ensemble avec l'usage et le privilège d'une allée mesurant dix pieds dix pouces et deux lignes de face rue Laharpe, commune, et contigu au terrain B du côté de la rue White.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
R. H. Browne avocat pour le demandeur.
16 fév—20 en 24 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de jolis meubles de maison, etc.

Joseph Levy vs Mme L. A. Miller, femme de Wm J. Devine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83.414—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 24 février 1908, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste Anne entre les rues Royale et Chartres.

Un grand assortiment de meubles de maison et effets mobiliers, articles divers, etc., d'après un inventaire sur filière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Titche & Rogers & B. I. Cohn avocats pour le demandeur.
13 fév—13 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District,

Portant les Nos municipaux 2622 et 2624 rue Laharpe, entre Broad et White.

Tontenie Loan and Building Company vs Mme J. N. Bigamer et époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 84,519—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 mars 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Laharpe, Colombus, Broad et White, désigné par la lettre A; ledit terrain commençant au coin de la rue Broad, cent dix neuf pieds et cinq pouces, et mesure, mesure américaine, cinquante six pieds huit pouces et six lignes de façade rue Laharpe sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt cinq pieds onze pouces et quatre lignes, ensemble avec l'usage et le privilège d'une allée mesurant dix pieds dix pouces et deux lignes de face rue Laharpe, commune, et contigu au terrain B du côté de la rue White.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour le demandeur.
8 fév—8 10 14 21 28—mars 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de magnifiques et confortables meubles de bureau de valeur.

Consistant de Pupitres à Bascules, Cabinets, Chaises avec Bras et Tournantes, Grandes Tables, Sommier, Installations de Bureau, Divers, Etc.,

Aussi un "Remington Typewriter No 6."

Morris Building & Land Improvement Association, Limited, vs Andrew J. Bryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Division C — No 84,454—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendus le 7 février 1908 et signés le 18 février 1908, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI 25 février 1908, à 10 30 heures A. M. les propriétés ci-après décrites, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres un grand assortiment de meubles de bureau, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré, aussi un "Remington Typewriter No 6."

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
James Legendre, avocat pour le demandeur.
14 fév—14 18 25

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Geo. S. Foerster vs Leon Sarcrite.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 32.953. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. R. H. Dowling, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, maintenant absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux N. 2431 rue Dryades coin de la rue Deuxième, dans le Quatrième District de cette ville, SAMEDI, le 29me jour de février 1908 à 10 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: 2 balances 1 coffre fort, 1 cash register, 1 scove en bois, 1 citrine à presse, 1 [illegible] et compteur, 2 vitrines, 3 comptoirs, 1 lot assorti de médecines patentées drogues, fournitures, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant.—WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Stafford, Lambert & Robertson avocats pour le demandeur. 16fév 18 23 29

Adolph Goldsmith & Son vs Charles Forstner.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 33.214—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon de la Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 5me jour de mars 1908 à 10 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir, 1 grand coffre fort en fer 1 "wall show case", 3 vitrines et comptoirs, 1 lot assorti d'argenterie, montres, bracelets, 1 lot assorti d'argenterie, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—J. Zach Spearing avocat pour le demandeur.
22fév—23 27—mars 5

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary C. Witting.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78,486—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Otto T. Maier et Hans O. Paulsen exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués con